

Bourgogne-Franche-Comté

La fondation Clément-Drevon soutient et met en lumière les chercheurs

Aide à la mobilité des chercheurs, financement de projets de recherche... Depuis 2023, la fondation Clément-Drevon est devenue un acteur de premier plan pour le soutien des jeunes chercheurs et l'innovation médicale en Bourgogne-Franche-Comté.

► Un partenariat

LE BIEN PUBLIC

C'est en 1913 que la fondation Clément-Drevon voit le jour. Sensibilisée aux problèmes de santé des indigents, Bernarde Drevon, veuve de Pierre Clément, s'associe au docteur Théophile Domec, médecin parisien pionnier dans la chirurgie de la cataracte, pour créer un centre de soins et une fondation. C'est sur des terrains qu'elle cède cours du Parc à Dijon que cette clinique d'ophtalmologie destinée aux nécessiteux et résolument tournée vers l'innovation sera construite.

La fondation, reconnue dès sa création d'utilité publique, sera associée à la clinique Drevon jusqu'en 2007, au moment où cette dernière est revendue. Désormais complètement indépendante, la fondation a pris le temps de se structurer, revoir ses statuts, définir ses missions et mettre en place son conseil



Mathieu Poinot, Henri Portier et Maurice Giroud, respectivement délégué général de la fondation Clément-Drevon, vice-président du Cossap et président du Cossap. Photo A. C.

d'administration et ses comités exécutifs avant d'entrer pleinement en activité en 2023.

Soutenir l'innovation et les soins centrés sur la personne

Les douze membres du conseil d'administration ont souhaité rester fidèles aux missions d'origine de la fondation : tout d'abord, l'aide à l'innovation, qui se traduit par le soutien à la recherche médicale, mais aussi le caractère philanthropique, que l'on retrouve dans la re-

cherche sur les soins centrés sur la personne, comprenant notamment l'éducation à la santé et la prévention, ainsi que la personnalisation des soins.

La fondation Clément-Drevon soutient également la mobilité des chercheurs de la région en s'associant au centre hospitalier universitaire pour financer une partie de leur séjour. « Ils partent généralement à l'étranger durant des périodes prolongées pour apprendre des techniques et une façon différente d'aborder les sujets », explique Henri Portier, vice-président

du comité de sélection et de suivi des appels à projets (Cossap) de la fondation Clément-Drevon. « Généralement, le conjoint arrête de travailler, il faut scolariser ses enfants et, pour un chercheur, financer sa mobilité peut être un véritable parcours du combattant. »

Mais qui dit mobilité, dit aussi retour : « Il faut les faire revenir pour que l'investissement bénéficie aux patients de la région », précise Maurice Giroud, président du Cossap. « Nous avons ainsi noué un partenariat avec Dijon Métropole pour soutenir le retour des chercheurs ; c'est une première en France. » Enfin, la fondation finance également l'accueil de chercheurs étrangers : « Nous aidons actuellement un jeune Chinois qui a rejoint une équipe dijonnaise travaillant sur l'imagerie et l'intelligence artificielle », précise Maurice Giroud.

Douze projets financés en 2024

Pour son premier appel à projets en 2023, la fondation avait choisi de soutenir cinq mobilités de chercheurs. En janvier 2024, elle a mené son premier appel à projets complet, avec un budget en fonds propres de 300 000 € (170 000 € pour la recherche médicale, 80 000 € pour la mobilité et 50 000 € pour les soins centrés sur la personne). Douze projets sur les seize reçus ont été retenus : cinq concernaient la recherche (maladies cardiovasculaires, imagerie IRM et intelligence artificielle, maladies du sang), cinq la mobilité (dont deux en mobilité sortante sur les infections pulmonaires et les troubles de la marche de l'enfant) et deux en soins centrés sur la personne (diabète et polymédication du sujet âgé).

« La fondation apporte le tiers des financements sollicités par les équipes », explique Maurice Giroud. Sur les douze projets retenus, onze étaient portés par des chercheurs de la région. « Ce n'est pas un critère, l'appel à projets est national et nous tenons beaucoup à soutenir les jeunes équipes émergentes », poursuit le président du Cossap.

Un nouvel appel à candidatures a été lancé en février pour un budget de 300 000 € en fonds propres. Si aucune thématique n'est privilégiée, la fondation Clément-Drevon accorde une attention particulière aux projets qui s'orientent vers une application industrielle, de sorte que la recherche puisse bénéficier au plus grand nombre.

● Anne Cauuet

Le comité scientifique : un pôle d'experts de la santé mobilisé pour la recherche

« Le Cossap regroupe un conseil scientifique et des supports juridiques et financiers. C'est un véritable comité de sélection mené par des experts, ce qui représente une garantie de bon usage des dons et legs », précise Maurice Giroud. « La notion de suivi est importante », poursuit Henri Portier. « On ne se contente pas de sélectionner des projets avec l'aide d'experts, on assure aussi leur suivi. On demande des rapports d'étape et on verse les fonds progressivement en fonction de l'évolution du projet. Et si les résultats ne sont pas au rendez-vous, on peut stopper le financement. »



Philippe Winter, président du conseil d'administration. Photo DR

Le conseil scientifique compte une douzaine d'experts de la santé, parmi lesquels Marc Maynadié, doyen de l'UFR des sciences de

santé, les anciens doyens Henri Portier et Maurice Giroud, le professeur Philippe Bonniaud, directeur d'unité Inserm, et Laurent Arnould, directeur de la recherche au centre de lutte contre le cancer Georges-François-Leclerc (CGFL). « Toutes les forces vives sont représentées : le CHU, l'université et le CGFL », remarque Maurice Giroud. « Enfin, la présence de Philippe Winter, président du conseil d'administration et ancien dirigeant du groupe Fournier Urgo, et Marc-Antoine Perchet, trésorier et ancien cadre bancaire, garantit la bonne gestion de notre fondation », conclut Mathieu Poinot.

Soutenez la recherche médicale en Bourgogne-Franche-Comté

Si la fondation Clément-Drevon a pu jusqu'à financer ses aides grâce à ses fonds et au soutien de Dijon Métropole, elle est aujourd'hui en quête de mécènes et bénévoles. En mars 2024, elle a ainsi réalisé sa première levée de fonds lors de la Vente des Hospices de Nuits, récoltant près de 70 000 €. « Nous allons aussi organiser une grande soirée caritative en 2026 et des événements sportifs et culturels », précise Mathieu Poinot, délégué général de la fondation. Cette dernière étant reconnue d'utilité publique, les dons sont déductibles des impôts et les legs défiscalisés. Pour soutenir la fondation, rendez-vous sur le site <https://clementdrevonfondation.org> ou scannez ce QR code.



Faire un don